

TARIFS THERMAUX

et fiche de réservation

SAISON THERMALE
du 12 mars au 27 octobre 2012



Thermes de
Brides les Bains
la référence pour maigrir

www.thermes-brideslesbains.fr

SOMMAIRE

- 2 - Les deux cures 18 jours «Maigrir à Brides» conventionnées
- 3 - Cures conventionnées par la Sécurité Sociale
- 4 - Démarches à suivre dans le cas d'une cure conventionnée
- 4 - Listes des médecins thermaux de Brides-les-Bains
- 5 - Bon de réservation 1^{er} curiste
- 6 - Bon de réservation 2^e curiste
- 7 - Soins à la carte
- 8 - Conditions générales de vente

THERMES DE BRIDES-LES-BAINS®

Service réservation - BP 14 - 73573 Brides-les-Bains Cedex
Tél. 04 79 55 23 44 - Fax. 04 79 55 29 73
thermes@thermes-brideslesbains.fr
www.thermes-brideslesbains.fr

Saison thermale du 12 mars au 27 octobre 2012

Les deux cures 18 jours «Maigrir à Brides» conventionnées

LA CURE ORIGINE bénéficie du savoir-faire de l'équipe thérapeutique des Thermes. Les soins thermaux combinés aux qualités de l'eau thermale, stimulent la circulation sanguine, agissent contre la cellulite et les graisses, détoxinent l'organisme et renforcent les capacités musculaires et la souplesse des articulations. Le programme de cette cure suit la prescription médicale, en simple ou double indication, soit 72 soins sur les trois semaines ou 108 si c'est une double indication, AD+RH ou RH+AD.

LA CURE IDÉALE propose un programme thérapeutique global. Il associe soins thermaux, diététique et activités physiques. Chaque curiste trouve le rythme d'amaigrissement adapté à ses objectifs de santé. L'accompagnement nutritionnel et la reprise d'une activité physique augmentent l'impact des soins thermaux. Ils favorisent un changement des habitudes et une meilleure connaissance de son métabolisme, deux facteurs-clés de succès pour adopter un nouveau comportement alimentaire et de mode de vie au-delà de la cure.

La cure Idéale dispose aussi d'un espace de détente et de repos réservé. Il est propice à la récupération et au bien-être. Elle inclut aussi la navette entre Brides-les-Bains et Salins-les-Thermes et l'accès à la piscine de Salins si prescription bain en eau courante.

Cette cure fait l'objet d'un supplément non pris en charge par la Sécurité Sociale de 415€.

Dans votre valise : votre verre, vos maillot et bonnet de bain, vos sandales, une pièce de 1€ ou un jeton (peignoir et serviette fournis).

CURES CONVENTIONNÉES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE

18 jours de soins*

FORFAITS CONVENTIONNÉS (sur la base de la cure Origine de Brides)	Tarifs conventionnés	avec prise en charge à 65%
AD1 (72 soins**)	454,39€	159,04€
AD2 (54 soins**)	345,37€	120,88€
AD3 (63 soins**)	402,95€	141,03€
RH1 (72 soins**)	481,25€	168,44€
RH2 (54 soins**)	384,94€	134,73€
RH3 (63 soins**)	449,10€	157,19€
AD 2 ^e orientation (36 soins**)	227,20€	79,52€
RH 2 ^e orientation (36 soins**)	240,62€	84,22€
Kinésithérapie (9 massages sous l'eau)	99,66€	34,88€
Kinésithérapie (18 massages sous l'eau)	199,47€	69,81€
Kinésithérapie (9 piscines de mobilisation)	40,06€	14,02€
Kinésithérapie (18 piscines de mobilisation)	79,77€	27,92€

* La cure comprend obligatoirement 18 jours de soins (dimanche non inclus).

** Hors soins thermaux de kinésithérapie.

Ces forfaits sont définis par le médecin thermal à votre arrivée (voir liste page 4).
Tarifs 2012, sous réserve de modifications de la Caisse Nationale d'Assurance
Maladie et d'augmentations tarifaires conformes à la réglementation.

IMPORTANT Le montant pris en charge par le curiste peut éventuellement être remboursé par un organisme mutualiste, à un taux et selon des modalités définies en fonction des contrats souscrits par le curiste ou son employeur.

ATTENTION Tout assuré se rendant sur le lieu de cure sans prise en charge ou avec une photocopie de la demande de prise en charge, ne pourra bénéficier du tiers payant et devra avancer la totalité des frais de traitement (au tarif «soins à la carte»).

DÉMARCHES À SUIVRE

pour une cure de 18 jours de soins prise en charge par la Sécurité Sociale

LA PRISE EN CHARGE

- 1) Seul votre médecin traitant peut prescrire votre cure à partir du 1^{er} janvier 2012. Il aura précisé Brides-les-Bains comme station thermale et l'(les) orientation(s) thérapeutique(s) sur l'imprimé de demande de prise en charge préalable.
- 2) Retournez cet imprimé à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
- 3) Par retour, vous recevrez l'accord de cure :
 - volet 1 : pour le médecin thermal,
 - volet 2 : pour l'établissement thermal,
 - volet 3 : (sous certaines conditions de ressources) pour les frais de voyage et de séjour.

Les Thermes de Brides-les-Bains® pratiquent le tiers payant pour les assurés sociaux relevant de la majorité des régimes obligatoires de Sécurité Sociale. Cependant, tout assuré se rendant sur le lieu de cure sans prise en charge, ne pourra bénéficier du tiers payant et devra avancer la totalité des frais de traitement (au tarif «soins à la carte»).

VOTRE DATE DE CURE

Vous avez la possibilité de débiter votre cure **tous les jours** de la semaine (du lundi au samedi).

Nous vous demandons de bien vouloir réserver votre cure **au moins 3 mois à l'avance**, si possible.

Votre 1^{er} soin se déroule le même jour que votre rendez-vous d'accueil.

RÉSERVATION DE VOTRE CURE ET DE VOTRE RENDEZ-VOUS AVEC UN MÉDECIN THERMAL

Une fois votre type de cure choisi (Origine ou Idéale), retournez-nous votre coupon de réservation, accompagné du versement des arrhes de réservation. Votre réservation vous sera confirmée, par courrier, avec la date et l'heure de votre rendez-vous d'inscription à l'établissement thermal. **Attention, n'oubliez pas de prendre rendez-vous avec un médecin thermal de Brides-les-Bains, avant de vous présenter aux Thermes (voir liste ci-dessous).**

VOTRE HÉBERGEMENT

Pensez également à réserver votre hébergement. Renseignements à l'office de tourisme :
Tél. : 04 79 55 20 64 - Fax : 04 79 55 20 40
contact@brides-les-bains.com

VOTRE ARRIVÉE À L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

À l'heure de votre rendez-vous d'inscription, présentez-vous à l'accueil central avec votre accord de cure et votre confirmation de réservation. Une hôtesse établira votre planning de soins sur présentation de la prescription de votre médecin thermal pour la durée de votre cure.

Médecins thermaux

VOUS ÊTES PRIS EN CHARGE PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE.

Seul un médecin thermal de Brides-les-Bains pourra prescrire vos soins. Aussi, n'hésitez pas à prendre rendez-vous dès réception de la confirmation écrite de votre réservation thermale directement avec le médecin thermal de votre choix (voir liste ci-dessous). Vous devez avoir cette prescription avec vous lors du rendez-vous d'accueil aux Thermes, pour que nous puissions établir votre planning en fonction des soins prescrits.

Docteur Georges BRETEAU (Secteur I)*
Du 1^{er} mars au 30 octobre 2012
04 79 55 23 67

Le Roseland - Rue Émile Machet
73570 Brides-les-Bains
breteaugeorges@wanadoo.fr

Docteur Marc CHEDAL (Secteur II)**
De fin avril à fin octobre 2012
04 79 55 28 94

Rue Émile Machet
73570 Brides-les-Bains

Docteur Christian DESROUSSEAU (Secteur I)*
A l'année sur rendez-vous
04 79 55 23 86

Le Roseland A Rue Émile Machet
73570 Brides-les-Bains

Docteur Bruno FRIGGERI (Secteur I)*
Du 9 avril au 27 octobre 2012
04 79 55 31 61

Résidence du Parc des Thermes
Allée de la Source
73570 Brides-les-Bains

Docteur Jean-René MABBOUX (Secteur I)*
9 avril au 27 octobre 2012
04 79 55 31 61

Résidence du Parc des Thermes
Allée de la Source
73570 Brides-les-Bains

Docteur Jacqueline GUERIN (Secteur I)*
Du 11 mars au 27 octobre 2012
04 79 55 24 97

Chalet La Piaz - Rue du Docteur Mathieu
73570 Brides-les-Bains

Docteur Olivier PIETRI (Secteur I)*

A l'année sur rendez-vous
04 79 55 25 80
Rue Émile Machet
73570 Brides-les-Bains
pietri.olivier@neuf.fr

Docteur Dominique STUTZ (Secteur I)*

De février à fin octobre 2012
04 79 55 28 92
Rue Aristide Briand
73570 Brides-les-Bains

Docteur Charles VAN NGUYEN ROYEL (Secteur I)*

A l'année sur rendez-vous
04 79 24 38 52
Résidence du Parc des thermes
3, allée de la Source
73570 Brides-les-Bains
vannguyenroyel@orange.fr

*Secteur I : les médecins s'engagent à respecter les tarifs négociés dans le cadre d'une convention passée avec l'Assurance Maladie.

**Secteur II : les médecins sont autorisés à dépasser le tarif fixé par la convention. Ce qui signifie qu'ils sont autorisés à pratiquer des dépassements d'honoraires.

A compléter en majuscules et à retourner à :
Thermes de Brides-les-Bains – service réservation
BP 14 – 73573 Brides-les-Bains Cedex

Saison thermale du lundi 12 mars au samedi 27 octobre 2012

CURE CONVENTIONNÉE DE 18 JOURS

NOM

Prénom

Nom de jeune fille

Date de naissance

Téléphone

Portable

Adresse

Code Postal

Ville

E-mail

Profession

J'autorise la SET BRIDES S.A. à m'envoyer
des informations par e-mail ou par SMS.

Conformément aux articles 38-40 de la loi Informatique et Libertés
n°78.17 du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de
rectification aux données personnelles vous concernant, dont nous
sommes les seuls destinataires, en nous écrivant.

VOTRE CURE CONVENTIONNÉE

• Le choix de votre cure :

- Cure Origine
 Cure Idéale (avec un supplément de 415€)

Votre numéro de Sécurité Sociale
(même n° que sur la prise en charge)

.....

• Votre orientation thérapeutique :

Simple orientation

- AD = Maladies des voies digestives et
métaboliques (surcharge pondérale)
 RH = Rhumatologie et séquelles de
traumatismes, ostéo-articulaires

Double orientation

- AD + RH 2^e orientation
 RH + AD 2^e orientation

VOTRE MÉDECIN PRESCRIPTEUR

NOM

Prénom

Spécialité

Adresse

Code postal Ville

VOTRE MÉDECIN THERMAL (à Brides-les-Bains)

NOM

IMPORTANT : n'oubliez pas de prendre rendez-vous avec un
médecin thermal dès réception de la confirmation écrite de
votre réservation de cure (liste jointe page 4).

Si vous connaissez déjà l'heure de votre rendez-vous avec
votre médecin thermal, merci de nous la préciser :

VOTRE HÉBERGEMENT (à Brides-les-Bains)

.....

VOTRE DATE DE CURE

Date du 1^{er} jour de soins souhaitée :

Votre 1^{er} soin aura lieu le même jour que votre rendez-vous d'accueil. (j/mm/aa)

ARRHES DE RÉSERVATION*

Toute réservation ne sera considérée comme effective qu'à
réception de la fiche de réservation dûment complétée,
accompagnée du versement de 90€ par personne à titre
d'arrhes de réservation.

ATTENTION : tout assuré se rendant sur le lieu de cure
sans prise en charge, ne pourra bénéficier du tiers payant
et devra avancer la totalité des frais de traitement (au tarif
«soins à la carte»).

Règlement des arrhes de réservation 90€

- par chèque, à l'ordre de SET Brides SA
 par mandat-lettre
 par carte bleue CB n°

.....

Date de validité (j/mm/aa)

Cryptogramme visuel [.....]

Je reconnais avoir pris connaissance des
conditions générales de vente situées page 8.

Date (j/mm/aa)

Signature :

A compléter en majuscules et à retourner à :
Thermes de Brides-les-Bains – service réservation
BP 14 – 73573 Brides-les-Bains Cedex

Saison thermale du lundi 12 mars au samedi 27 octobre 2012

CURE CONVENTIONNÉE DE 18 JOURS

NOM

Prénom

Nom de jeune fille

Date de naissance

Téléphone

Portable

Adresse

Code Postal

Ville

E-mail

Profession

J'autorise la SET BRIDES S.A. à m'envoyer
des informations par e-mail ou par SMS.

Conformément aux articles 38-40 de la Loi Informatique et Libertés
n°78.17 du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de
rectification aux données personnelles vous concernant, dont nous
sommes les seuls destinataires, en nous écrivant.

VOTRE CURE CONVENTIONNÉE

• Le choix de votre cure :

- Cure Origine
 Cure Idéale (avec un supplément de 415€)

Votre numéro de Sécurité Sociale
(même n° que sur la prise en charge)

.....

• Votre orientation thérapeutique :

- Simple orientation
 AD = Maladies des voies digestives et
métaboliques (surcharge pondérale)
 RH = Rhumatologie et séquelles de
traumatismes, ostéo-articulaires

Double orientation

- AD + RH 2^e orientation
 RH + AD 2^e orientation

VOTRE MÉDECIN PRESCRIPTEUR

NOM

Prénom

Spécialité

Adresse

Code postal Ville

VOTRE MÉDECIN THERMAL (à Brides-les-Bains)

NOM

IMPORTANT : n'oubliez pas de prendre rendez-vous avec un
médecin thermal dès réception de la confirmation écrite de
votre réservation de cure (liste jointe page 4).

Si vous connaissez déjà l'heure de votre rendez-vous avec
votre médecin thermal, merci de nous la préciser :

VOTRE HÉBERGEMENT (à Brides-les-Bains)

.....

VOTRE DATE DE CURE

Date du 1^{er} jour de soins souhaitée :

Votre 1^{er} soin aura lieu le même jour que votre rendez-vous d'accueil. (j/mm/aa)

ARRHES DE RÉSERVATION*

Toute réservation ne sera considérée comme effective qu'à
réception de la fiche de réservation dûment complétée,
accompagnée du versement de 90€ par personne à titre
d'arrhes de réservation.

ATTENTION : tout assuré se rendant sur le lieu de cure
sans prise en charge, ne pourra bénéficier du tiers payant
et devra avancer la totalité des frais de traitement (au tarif
«soins à la carte»).

Règlement des arrhes de réservation 90€

- par chèque, à l'ordre de SET Brides SA
 par mandat-lettre
 par carte bleue CB n°

.....

Date de validité (j/mm/aa)

Cryptogramme visuel [.....]

Je reconnais avoir pris connaissance des
conditions générales de vente situées page 8.

Date (j/mm/aa)

Signature :

SOINS À LA CARTE / TARIFS 2012

Les personnes en cure «Idéale» et «Origine» peuvent compléter leur programme par l'achat de soins «à la carte», dispensés dans leur espace de soins habituel.

Le «curiste libre» (n'ayant pas fait le choix d'effectuer ses soins au Grand Spa des Alpes®) a la possibilité d'acheter des «soins à la carte» qui seront dispensés uniquement dans l'espace de la cure Origine.

DÉSIGNATION DU SOIN	à l'unité	en forfait
Douche au jet	26€	134€ les 6
Douche pénétrante	14€	68€ les 6
Bain hydromassant	52€	268€ les 6
Aérobain + bain douche en immersion	45€	235€ les 6
Massage sous l'eau	54€	
Massage suédois (30 mn)	60€	
Drainage lymphatique (30mn)	60€	
Bain en eau courante	13,50€	
Supplément pour le remplacement du bain en eau courante ⁽¹⁾ par la piscine thermale (avec cours d'aquagym)	14€	60€ les 6 75€ les 9 89€ les 12 108€ les 18
Piscine de mobilisation	16,50€	
Illutation de boue	34€	
Entrée piscine thermale de Salins-les-Thermes avec cours d'aquagym (cure libre)	20€	98€ les 6 185€ les 12
Gommage cellulitique ou CELLU M6	53€	285€ les 6
Cours collectifs de gymnastique et de relaxation	14€	59€ les 6
Accès à la salle de cardiotraining (en forfait cure 18 jours)		165€
Consultation diététique ⁽²⁾	46€	
Suivi postcure personnalisé par e-mail (10 mois)		115€

⁽¹⁾ compris dans le supplément de la cure Idéale (uniquement en cas de prescription médicale de bain en eau courante)

⁽²⁾ compris dans le supplément de la cure Idéale

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 - OBJET

Les présentes conditions générales de vente règlent les rapports juridiques entre la Société des Etablissements Thermaux de Brides-les-Bains et Salins-les-Thermes, ci-après dénommée «SET Brides SA» et le client.

2 - TARIFICATION

Nos tarifs s'entendent en prix nets. Chaque programme indique les prestations et les services inclus. Nos tarifs ont été établis en septembre 2011. Ils sont valables du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, sauf modifications en cours d'année du fait d'un changement du taux de TVA ou d'offre promotionnelle particulière. Les prix des forfaits agréés selon les différentes orientations thérapeutiques et prescriptions médicales sont donnés à titre indicatif et restent soumis à modifications légales ou conventionnelles notamment de la part de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Tout assuré se rendant sur le lieu de cure sans prise en charge, ne pourra bénéficier du tiers payant et devra avancer la totalité des frais de traitement (au tarif «curiste libre - soins à la carte»).

Les soins à la carte :

- En cure conventionnée «Origine» ou «Idéale», vous avez la possibilité d'acheter des soins à la carte, ils seront dispensés dans votre espace de soins habituel.
- Le «curiste libre» (n'ayant pas fait le choix d'effectuer ses soins au SPA) a la possibilité d'acheter des «soins à la carte» qui seront dispensés uniquement dans l'espace de la cure Origine.

3 - RÉSERVATION

Dans le cadre d'une cure conventionnée de 18 jours de soins, toute réservation sera effective à réception du coupon de réservation, accompagné du versement de 90€ par personne, à titre d'arrhes de réservation. Elle deviendra définitive après confirmation écrite par la SET Brides SA, dans un délai de 15 jours à compter de la réception du coupon de réservation.

Toute réservation écrite, non accompagnée d'arrhes de réservation est réputée nulle.

Dans le cadre d'une «cure non conventionnée», toute réservation sera effective à la réception du coupon de réservation, accompagné du versement à titre d'arrhes de garantie de 30% du montant des soins réservés.

4 - RÉGLEMENT DU SOLDE

Cures conventionnées : la somme de 90€ correspondant au règlement des arrhes de réservation sera déduite de votre facture de soins.

Cure «libre» : la somme correspondant au règlement des arrhes de réservation sera déduite de votre facture de soins. Le solde devra être réglé lors de l'inscription à l'établissement thermal.

5 - MODIFICATIONS

5-1) Modifications du fait du client

Toute modification, par rapport à la réservation initiale, doit faire l'objet d'un courrier, précisant les nouvelles demandes et être suivie d'une acceptation expresse, par écrit, de la SET Brides SA. Une telle demande de modification ne peut pas intervenir dans un délai inférieur à 15 jours avant l'arrivée prévue.

Dans le cadre des «cures non conventionnées», les soins et les activités des forfaits ne peuvent être ni échangés, ni remboursés.

5-2) Modification du fait de la SET Brides SA

Dans le cadre des «cures libres», la SET Brides SA se réserve le droit de modifier le contenu du programme ou certaines prestations prévues, si des faits imprévus ou inévitables l'exigent. Dans ce cas, la SET Brides SA fera son possible pour fournir au client, en remplacement, des prestations de qualité équivalente.

6 - ANNULLATION

6-1) Annulation du fait du client :

Toute annulation devra être signalée à la SET Brides SA, dans les meilleurs délais, par courrier recommandé avec accusé de réception et sera prise en considération à la date de réception du courrier.

Cure conventionnée :

- Les 90€ d'arrhes de réservation sont remboursables seulement en cas d'annulation expresse survenant au moins un mois avant la date du début du séjour et quelqu'en soit le motif. Un montant de 30€ par personne sera retenu pour frais d'annulation.
- Annulation moins d'un mois avant la date du début du séjour: le remboursement sera effectué, déduction faite d'un montant de 45€ par personne.
- Annulation à moins de 48 heures ou non présentation ; la SET Brides SA conserve la totalité des arrhes de réservation versées.
- Lors du séjour, en cas de retard du client, les prestations non effectuées ne font l'objet d'aucun remboursement (sauf raison médicale). Durée des soins écourtée du fait du client : la totalité des soins et des forfaits est due.

Cure libre : en cas d'annulation et selon les dispositions prévues à l'article 1590 du Code Civil Français, «toutes arrhes de garantie versées restent définitivement acquises». Au plus tard 3 semaines avant la date de début de cure, il est possible de reporter les arrhes versées sur une nouvelle période de séjour de la même saison, en fonction des disponibilités.

6-2) Annulation du fait de la SET Brides SA

Lorsque, pour des raisons indépendantes de la volonté de la SET Brides SA, des événements imprévus l'exigent, la SET Brides SA assure le remboursement des sommes versées en fonction des prestations non fournies. En revanche, toute prétention à une indemnité quelconque sera exclue.

6-3) Annulation pour cas de force majeure

Après une retenue de 45€ par personne, le versement sera remboursé sur justificatif en cas d'annulation pour les motifs suivants : maladie grave du client, de son conjoint, d'accident de ses ascendants ou descendants directs, de décès de son frère, de sa soeur ou de son conjoint. En cas de séjour écourté pour les mêmes raisons et dans le cadre des «cures libres», les soins ou le prorata du forfait non réalisés seront remboursés au client.

7 - RÉSERVATION EN LIGNE / BOUTIQUE

Nos conditions générales de vente en ligne sont disponibles sur notre site internet : www.thermes-brideslesbains.fr

8 - RESPONSABILITÉ

Si le client a des problèmes de santé, il lui appartient de consulter un médecin avant d'entreprendre une cure.

Dans le cadre d'une cure de 18 jours de soins, agréée par la Sécurité Sociale, la SET Brides SA ne pourra être tenue responsable d'une mauvaise orientation médicale, ni des actes ou omission des médecins avant ou pendant le séjour.

Dans le cadre d'un «séjour libre», un certificat de non contre-indication aux soins et prestations prévus dans le forfait est obligatoire.

En aucun cas, la SET Brides SA ne pourra être tenue pour responsable du fait de circonstances de force majeure, du fait du tiers étranger à l'exécution des prestations prévues au contrat ou de la mauvaise exécution du contrat imputable au client. Toutes les mentions relatives aux prix, prestations, formalités administratives ou sanitaires, figurant dans nos brochures, ne sont fournies qu'à titre purement indicatif et ne peuvent constituer un engagement de notre part.

9 - RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée à la SET Brides SA par lettre recommandée avec accusé de réception. Elle doit obligatoirement être accompagnée d'un justificatif et doit être formulée au plus tard 15 jours à la fin du séjour du client. Passé ce délai ou en absence de justificatif, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

10 - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas de litige et à défaut d'accord amiable entre les parties, toute contestation relève du Tribunal d'Instance d'Albertville.